

CUNY (Eric), GUILLEBON (Gaëtan de) et LANGLET (Pierre-Luc) .- Recherche pour l'aménagement et l'habitat en altitude .- Paris, Mémoire de diplôme E.S.A., 1971 . 21 X 29,7 cm . Dactyl., 178 p., Schémas, Dessins, Bibliogr. .

Etude de la relation Travail-Habitat-Loisir pour un mode de vie de 1985 . Proposition d'établissement d'une ville nouvelle dans un site vierge, à 2000 m d'altitude . La Tarentaise a été choisie en raison de sa proximité avec la région Rhone-Alpes et en vue de l'implantation d'une industrie de précision.

Ce projet prévoit des structures permettant l'activité industrielle tout en préservant le site des nuisances propres aux villes, et permettant d'intégrer le travail aux activités culturelles et sportives .

ANALYSE DETAILLEE DU MEMOIRE :

1 . CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE :

Nos cités traditionnelles ne répondent pas à l'évolution de notre mode de vie vers une civilisation dite des loisirs, de la haute technicité et de la formation permanente. La détérioration du milieu urbain actuel s'aggrave rapidement : difficultés de circulation, bruit, pollution, absence d'espaces verts...

Un nouveau mode de vie :

En 1985, la pénétration de techniques nouvelles dans toutes les activités rendra nécessaire la possibilité d'étudier en travaillant. Les activités de haut niveau, qui resteront l'occupation dominante de notre vie, devraient être replacées dans un environnement plus sain et plus agréable, l'équilibre des techniciens et des chercheurs devenant une valeur économique primordiale. Grâce aux facilités matérielles qui libèreront l'homme des besoins courantes, le temps des loisirs deviendra de plus en plus important. L'homme ludens sera donc exigeant quant à la variété et la qualité des loisirs proposés. Sports, culture, second métier... seront d'autant de formes de détente. L'activité première et les activités de détente se succèderont à un rythme rapide dans la journée. Un aménagement du temps permettra la permanence d'occupation des locaux et de tous les équipements de la ville, ce qui apportera outre les avantages économiques, une animation continue .

Le cadre de vie :

Recherche de solutions pour adapter le mieux possible le cadre urbain à ce mode de vie.

. Liaison par transports nouveaux, concentration et intégration de toutes les fonctions dans un périmètre restreint, réduisant le temps perdu en trajets et facilitant l'alternance des activités.

. Pour disposer d'un cadre naturel apte aux loisirs, il nous faut envisager de créer des villes nouvelles en espace vierge. Les progrès de la technique en matière de transport et d'équipement permettent de décentraliser plusieurs secteurs industriels en expansion vers des régions en marge des grandes zones de développement. Les progrès de la lutte contre la pollution permettent de préserver le cadre naturel qui a suscité la création d'un tel centre urbain.

Rien ne s'oppose à la réalisation dans une zone marginale d'un cadre de vie regroupant environ 60.000 habitants . Grâce à un choix d'équipements sportifs, culturels et récréatifs rendu possible par les qualités de l'environnement urbain et un volume démographique suffisant, l'activité de détente deviendra l'utile complément du temps consacré au travail.

2 . CHOIX D'UNE POLITIQUE D'AMENAGEMENT EN ALTITUDE :

Les montagnes des Alpes, une des dernières régions sauvages à proximité des grandes cités d'Europe, mais aussi une région riche d'une vieille civilisation rurale et d'un potentiel touristique incomparable, nous ont paru particulièrement propices à une telle réalisation. La proximité immédiate du "terrain de jeu de haute montagne" permet d'introduire le sport et l'aventure dans notre cadre de vie. Afin de bénéficier d'un ensoleillement et de vues privilégiés, tout en tenant compte des contraintes médicales, la ville nouvelle sera implantée à 2000 m à la limite du "désert blanc".

Une implantation volontaire en altitude, en introduisant une population, des activités et des équipements nouveaux, permettra du même coup la création d'un pôle secondaire d'équilibre rayonnant sur une unité alpine homogène. L'analyse de la mutation économique des Alpes met en effet en évidence le souci pour l'aménageur de maintenir surplace une population suffisante pour entretenir la montagne et accueillir les citadins durant les saisons d'été et d'hiver.

Parmi les activités facilement décentralisables, celles liées à l'électronique paraissent particulièrement propices à une implantation en altitude. Secteur en pleine expansion, tissu de petites entreprises spécialisées et liées à la recherche, ces nouvelles industries, complétées par un centre pour la formation permanente, formeront les activités basiques de la ville nouvelle. Elles seront stimulées par le voisinage universitaire et industriel des grandes vallées de l'axe alpin.

3. UNE VILLE NOUVELLE EN TARENTAISE

La Tarentaise, cellule intra-alpine doit être le siège d'une implantation industrielle volontaire.

Le site de La Rosière-Montvalesan, entre Bourg St Maurice, le col du Petit St Bernard, et le Ruitor-Sassière nous a paru apte à l'implantation d'une ville nouvelle, sans nuisances et sans voitures : VANOISE 2000.

- Moyen de transport rapide, le Tube, reliant la ville à la gare de Bourg et à nationale 90 qui conduit à l'axe alpin ; il se prolongera vers le stade de neige de la Sassière et vers l'Italie, assurant ainsi la liaison avec les vallées d'Aoste et de Chamonix. En outre, une télécabine permettra une relation facile avec les villages voisins de Monvalesan, la route de Val d'Isère, le parc national de la Vanoise et la station des Arcs.

Implantée à 2000 m d'altitude, la ville nouvelle aura une architecture adaptée aux conditions climatiques et une plastique à l'échelle de l'environnement de la montagne. L'ampleur des volumes nécessaires pour une ville de 60.000 habitants qui aura une forme de densité très affirmée nous conduit à organiser et à disposer sur le site des masses de dimensions imposantes.

De plus, la volonté d'ensoleiller correctement chaque appartement ainsi que les espaces verts et de nombreux équipements tout en libérant les vues lointaines sur la montagne, nous amène à opter pour un urbanisme en gradin. Les bâtiments seront adossés à la pente naturelle dans la partie inférieure de la ville et seront disposés en bandes continues de grande hauteur dans la partie supérieure.

Ces bandes continues seront formées par l'habitat qui constituent la surface la plus importante du programme, et ses prolongements qui lui seront intégrés. Elles assureront en outre la protection climatique recherchée en entourant le coeur de la ville (équipement collectif, parcs, grenouillière et promenades).

Tandis que les bandes de logements formeront à la périphérie de la ville une architecture de longues horizontales qui respectent les courbes de niveau, les volumes de la partie centrale ainsi délimités seront bas et de formes plus libres, affirmant ainsi la volonté d'évolutivité du coeur (emplois et équipements, et le souci de trouver dans le paysage urbain des cheminements et des premiers plans à l'échelle du promeneur.

B I B L I O G R A P H I E

La civilisation des loisirs.

AUBERT (B) .- Une vocation de loisir et de détente .-

CANDILIS (G) .- Vers une architecture du loisir. In : Architecture d'aujourd'hui.- Tourisme, Loisir, Avril 1967 .

DUMAZEDIER (J) .- Vers une civilisation des loisirs .- Paris, Ed. du Seuil.

DUMAZEDIER (J) .- Loisirs d'une nouvelle société .- In : Revue Urbanisme.n° 100 pp. 10-19.

DUMAZEDIER (J) .- Une sociologie prévisionnelle et différentielle du loisir .- In : Cahiers internationaux de sociologie .- 1967, pp. 58 - 83 .

DUMAZEDIER (J) et IMBERT .- Espace et Loisir .- Paris, C.R.U.

DUMAZEDIER (J) et RIPPET .- Loisir et culture .-Paris, Ed. du Seuil .

SIVADON (P) .- Influence de la civilisation des loisirs sur l'évolution biologique de l'homme .-

Un nouveau mode de vie.

AUZELLE (R) .- Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace.- Paris, Vincent Fréal.

BERGIER (C) .- Prospective .-

LEFEBVRE (H) .- Le droit à la ville .- Paris, Anthropos.

MAYMONT (P) .- Idées pour la cité future .-

Aménagement des temps de travail et des temps de loisir .-(23e session du centre des Hautes Etudes Administratives.) Doc. Française.

Les transports urbains.- In : Le bloc . E.T.P. n° 53 , 1970.

Le cadre physique.

ELHAI (H) et COLIN (A) .- Biogéographie .-

GENSAC (P) .- Les Pessières de Tarentaise . Etude phytogéographique et pédologique.-

PEDELABORDE (P).- C.D.U. Introduction à l'étude scientifique du climat .-

Les activités et les cellules humaines.

CHAPPIS (L) .- Méthode générale d'étude .-In : Architecture d'aujourd'hui.- n° 126, Juin, 1966, .

CHAPPIS (L) .- Methodologie de l'étude d'aménagement en montagne .- In : Revue Urbanisme.- n° 116, Février 1970.

CUMIN (G) .- Les stations intégrées .- In : Revue Urbanisme .- n° 116.

PONCET (A) .- Le tourisme et la restauration et conservation des terrains en montagne .-

PRADELLE (D) .- Les stations de montagne en France. - In : Revue Techniques et Architecture .- 30e série, n° 4, Mai 1969.

PRADELLE (D) .- Le parc de la Vanoise .- In : Revue Urbanisme .- n° 116 .

PREAU (P) .- Typologie des stations de sports d'hiver .-

PREAU (P) .- L'aménagement touristique de la Savoie .- In : Informations sociales. 1968.

RAGON (M) .- Visages en France .- Déc. 1967, pp. 42-49 (Un dialogue difficile entre le décor naturel et la fonction touristique des stations de sports d'hiver).

REGOTTAZ (M) .- Centres de ski et parc nationaux .- In : Bulletin du P.C.M., Février , 1970.

L'aménagement des stations de sports d'hiver .- In : Bloc E.T.P.

Le tourisme d'hiver .- In : Les cahiers Français .-

- Orientation de l'économie.

MENGRAT (P) .- Le marché de la neige .- In : Transmondia .- n° 149, 1967.

MENGRAT (P) .- Economie et prospective de la montagne .- n° 13 - 14 - 15 .

Neige à vendre .- In : Revue E D H E C , 1969.

L'économie de la Savoie . In : Revue Entreprise .

La Savoie .- In : Spirales , n° 19, Février , 1968.

STATISTIQUES :

Commissariat général au tourisme . Doc. 1969.

Enquêtes INSEE. Etudes et conjonctures, n° 12 .

Service d'études de la Commission Interministérielle pour l'aménagement touristique de la montagne.

- Une politique d'aménagement .

ERSKINE (R) .- Construire dans le Nord .- In : Architecture d'aujourd'hui.-n°134, 1967.

GRAVIER (J.F) .- L'aménagement du territoire et l'avenir des régions françaises. - Paris, Flammarion.

PREAU (P) .- Le parc national de la Vanoise . Banc d'essai d'une politique d'aménagement.- In : Revue de géographie alpine .-

- Les villes nouvelles .

MERLIN (P) .- Les villes nouvelles .-

Les villes nouvelles .- In : Architecture d'aujourd'hui .- n° 146 , Oct. 1969.

La ville nouvelle de la vallée de la Marne .- In : Cahiers de l'IAURP., n° 21.

KOUROU .- Ville spatiale en Guyane .-

- Les équipements .

DUTHOIT (J.P) .- Equipements . Fréquentation, 1969.

St CALBRE (L) .- L'équipement sportif et récréatif d'une station .- In : Architecture d'aujourd'hui .- n° 126 .

Aménagement des zones industrielles . Etablissements industriels en région parisienne .- In : Cahiers de l'IAURP .- n° 14 , Février 1969.

Paris, ville de bureaux . Paris projet n° 2.
